

## Conseil d'Administration du CCAS du 19 octobre 2022 Procès-verbal de la séance n°2022.03

<b>Date de Convocation</b>	Le onze octobre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.
Le 11 octobre 2022	
<b>Nombre de conseillers</b>	<b>Etaient présents :</b> M. Laurent RICHARD, Président, Mme Guylène BIGOT, M. Daniel BATARD, Mme Sophie FOURNIAU, M. Gilles BACHELET, M. Philippe BEAUVAIS, Mme Eliane FAVRON, Mme Bénédicte BEYENS, Mme Aurélie SCHEMEL, Mme Jacqueline DUPRAT.
En exercice : 15	
Présents : 10	<b>Pouvoirs :</b> Mme Katia CHAUVET à Mme Guylène BIGOT Mme Françoise GROCCQ à M Philippe BEAUVAIS
Représentés : 02	
Votants : 12	<b>Absents excusés :</b> Mme Martine DELIGEON, Mme Béatrice ODINK, Mme Katia CHAUVET, M Cédric MICHEL, Mme Françoise GROCCQ,
	<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Guylène BIGOT.

Ⓣ Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 juin 2022 :

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

Ⓣ Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développé au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Le projet de délibération a été approuvé à l'unanimité.

Ⓣ Attribution de l'allocation chauffage

Le projet de délibération a été approuvé à l'unanimité.

Ⓣ Mise à jour des conditions à remplir pour bénéficier du remboursement partielle ou totale de la taxe d'ordures ménagères :

Le projet de délibération a été approuvé à l'unanimité,

Ⓣ Acceptation d'un don :

Le projet de délibération a été approuvé à l'unanimité.

Ⓣ Revalorisation du droit de participation aux différentes bourses :

Le projet de délibération a été approuvé à l'unanimité.

Ⓣ Etude de demandes de bourse au permis de conduire

Deux demandes sont présentées et acceptées.

Madame BIGOT, Vice-Présidente, présente aux membres du Conseil d'Administration les demandes d'aides suivantes :

- **Cas n°8** : souhaite une aide pour le paiement de son loyer et de ses impôts.  
Il est décidé à l'unanimité, d'accorder uniquement **200€** pour le paiement de son loyer.
- **Cas n°9** : souhaite une aide pour le paiement de sa facture de régularisation d'eau.  
Il est décidé à l'unanimité, d'accorder **331.44€** pour le paiement de sa facture de régularisation d'eau.
- **Cas n°10** : souhaite une aide pour le paiement de sa facture d'énergie  
Il est décidé à l'unanimité, d'accorder **300€** pour le paiement de sa facture d'énergie.
- **Cas n°11** : souhaite une aide pour le paiement de sa facture d'énergie.  
Il est décidé à l'unanimité, d'accepter **218€** pour deux mensualités EDF.
- **Cas n°12** : souhaite une aide pour le paiement de son loyer.  
Il est décidé à l'unanimité, de refuser cette demande d'aide.

© Questions et informations diverses

-Monsieur BACHELET se demande pourquoi les bénéficiaires du repas des anciens doivent avoir 75 ans au moment du repas et non pas dans l'année.

Il est répondu par la Vice-Présidente, Guylène BIGOT que chaque personne doit respecter ce critère déterminé il y a des années, afin de pouvoir s'inscrire au repas pour la première fois. De plus, il est rappelé que la salle n'est pas extensible et qu'un nombre d'invités est limité pour le confort de tous.

-Le Président, Laurent RICHARD, indique avoir rencontré Mme DUBET, la nouvelle directrice de l'Ehpad de la Vasselière. Il lui a demandé à cette occasion s'il elle pouvait penser à un nom pour remplacer Mme DUCHOSSOY, l'ancienne directrice.

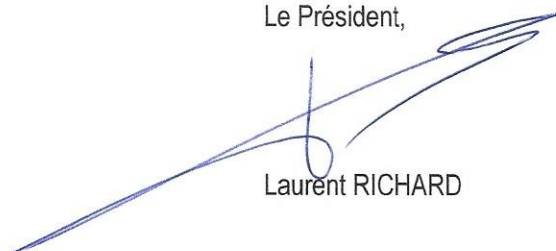
Fin de séance : 19h30.

La secrétaire de séance



Guylène BIGOT

Le Président,



Laurent RICHARD